

Comités locaux du travail social et du développement social

Présentation du projet de préfiguration
des Départements 37 et 41

Haut Conseil du Travail Social et ancrage territorial

- Création du Haut Conseil du travail social (HCTS) en 2016 dans le cadre du plan d'actions en faveur du travail social et du développement social
- Lancement en 2017 d'une enquête exploratoire auprès des institutions et associations du travail social sur l'ancrage territorial du HCTS (2300 réponses – cadres et travailleurs sociaux) :
 - 72% des répondants ne connaissent pas le plan en faveur du travail social et du développement social.
 - Le taux général de connaissance du HCTS est de 50,6%, et de 46,2% chez les travailleurs sociaux.
 - 88% des répondants sont favorables à la mise en place d'un espace local interinstitutionnel sur le travail social et le développement social. Ce taux est de 91% chez les travailleurs sociaux .

Vers la création des Comités Locaux

- L'échelle territoriale la plus favorable pour la mise en place de ce type d'instance est le département pour 56% des répondants
- Les attentes portent sur la capacité qu'auront ces comités locaux à se saisir de questions concrètes et à produire des travaux en adéquation avec les problématiques de terrain
- Mai 2018 : lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la préfiguration des Comités Locaux du Travail Social

Les objectifs des CLTS

- Relayer sur les territoires et auprès des acteurs, des actions et des travaux conduits au plan national par le Haut Conseil en Travail Social (HCTS).
- Porter à la connaissance du HCTS les besoins territoriaux émergents, les pratiques inspirantes et les éléments relatifs à la gouvernance territoriale, l'évolution des métiers et des formations, la recherche en travail social, la progression de la participation des personnes.
- Participer à l'élaboration d'un rapport sur l'état du travail social.

Le projet local

- Les Conseils Départementaux 37 et 41 proposent de s'associer, en tant que pilotes de l'action sociale, afin de :
 - contribuer à la gouvernance et à la réflexion du travail social pour anticiper et accompagner les évolutions du travail social,
 - développer le partenariat local dans une logique de co-construction avec les acteurs associés à la démarche,
 - s'engager dans une démarche participative associant les professionnels de terrain et les personnes accompagnées.

Les partenaires associés

- Partenaires institutionnels : CAF Touraine, UD CCAS 37, CIAS du Blaisois, ARS
- Fédérations d'acteurs : Fédération des Acteurs de la Solidarité pour la Région Centre (FAS), le Conseil Régional des Personnes Accompagnées (CRPA),
- Etablissements de formation en travail social : IRFSS et ITS

Thématiques proposées

- La participation des personnes accompagnées, tant aux formations initiales et continues, qu'à la déclinaison territoriale des politiques publiques ainsi qu'au développement social.
- Interconnaissance et complémentarité des institutions et métiers sur le territoire.
- Le travail en réseau à l'échelle du territoire.
- Le référent unique coordinateur d'accompagnement global
- L'accès aux droits à l'ère numérique : de la médiation sociale au coffre-fort numérique.
- La transmission des valeurs de la République.
- La visibilité du travail social et son évaluation.

Le calendrier de travail

- En septembre 2018, le projet porté par les Conseils Départementaux 37 et 41 a été retenu par le HCTS
- Quatre séminaires nationaux sont prévus pour définir les contours des futurs CLTS : septembre et décembre 2018, mars et juin 2019
- Des réunions de travail bimestrielles sont prévues localement avec les membres du comité (élaboration d'une charte de fonctionnement, d'une stratégie de communication, des premières thématiques à traiter, recensement des pratiques, etc.)